



Commission des
ASSURANCES
du Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL
2011

Le 1^{er} mars 2012

L'honorable Marie-Claude Blais, Q.C.
Ministre de la Justice et de la Consommation par intérim
Province du Nouveau-Brunswick
Boîte postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick et en conformité avec l'article 19.9 de la *Loi sur les assurances*, j'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel pour l'année civile 2011. Le rapport contient un survol de nos activités pour l'année ainsi que les états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2010-2011 se terminant le 31 mars 2011.

Le tout respectueusement soumis,



Paul D'Astous
Président et chef des opérations
Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Lettre au ministre	1
Mot du président	4
La Commission	5
Membres	5
La mission	5
Gouvernance de la Commission	6
Obligation de rendre compte	6
Le marché du Nouveau-Brunswick	6
Établissement des tarifs	7
IAO Actuarial Consulting Services.....	7
Facility Association	7
Pneus d'hiver.....	8
Territoires	8
Dépôts de demandes de tarifs annuels	9
Directives concernant les dépôts de demandes	11
Formation au niveau de la commission.....	12
Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada.....	12
Les Ados contre l'alcool au volant (TADD)	12
Annexe A	
Résumé des décisions de tarifs 2011	13
Annexe B	
États financiers vérifiés de l'exercice financier 2010-2011 (au 31 mars 2011).....	26

Mot du président



Cette année, tandis que nous présentons notre 7^e rapport annuel, le marché néo-brunswickois de l'assurance automobile continue d'être caractérisé par des réductions graduelles dans les moyennes de tarifs et par la stabilité et la disponibilité générales du marché. Les consommateurs néo-brunswickois continuent de profiter des réformes lancées durant la crise des assurances de 2003-2004 et ils bénéficient toujours de tarifs d'assurance automobile parmi les plus bas de tout le pays.

À la fin de l'exercice, les dépôts de demandes pour l'industrie indiquaient qu'une réduction de tarif approximative de -3 p. 100 pour véhicules de tourisme serait mise en application sur le marché régulier. Après que les examens eurent été complétés, la réduction a entraîné une prime moyenne projetée pour 2012 d'environ 720 \$. Ceci démontre que le marché de la prime pour véhicules de tourisme au Nouveau-Brunswick est très concurrentiel. En outre, ceci illustre le fléchissement graduel du marché au cours des quatre dernières années, les primes ayant oscillé entre 754 \$ en 2009 et 720 \$ en 2012. Ce sera la huitième année consécutive où le Nouveau-Brunswick aura connu une réduction tarifaire.

La Commission des assurances du Nouveau-Brunswick est déterminée à offrir de la valeur à ses intervenants par le biais de son processus d'examen des tarifs. En outre, la Commission est déterminée à donner de la transparence à son processus de prise de décision et elle a augmenté le niveau de détails de ses décisions en réponse à la rétroaction issue des décisions de la Cour d'appel rendues en 2010 et 2011.

L'industrie de l'assurance automobile continue d'évoluer et la réponse réglementaire à cette évolution doit changer afin de rencontrer ce défi. La Commission dispose d'un programme d'éducation active pour garder ses membres au courant des changements au processus de tarification effectués par l'industrie pour faire en sorte que les consommateurs soient adéquatement protégés sur le plan des tarifs qu'ils ont à payer.

La Commission continue de jouer un rôle de leadership au sein de l'environnement réglementaire canadien, spécifiquement auprès de l'Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR). À l'assemblée annuelle 2011 de la CARR, j'ai été réélu président de l'Association et notre directeur exécutif Kevin Duff a, pour sa part, été réélu secrétaire-trésorier. Par l'entremise de CARR, nous nous sommes engagés à entretenir les relations favorisant le transfert des meilleures pratiques entre les juridictions. CARR a, en outre, mis sur pied une composante recherche explorant les aspects du processus de développement de l'assurance automobile sur une base pangouvernementale afin d'assurer une meilleure compréhension de cet enjeu complexe de la part de toutes les juridictions membres.

La Commission des assurances du Nouveau-Brunswick demeure un partenaire majeur auprès de l'organisme Les Ados contre l'alcool au volant (TADD). Jusqu'à date, plus de 169 000 \$ ont été versés à TADD pour ses différents projets par le biais de son Tournoi de golf annuel. Bien qu'une grande partie du travail direct avec TADD ait été transférée à la fondation TADD, la Commission demeurera un partisan majeur de cette louable organisation.

En terminant, je désire souligner le travail assidu des membres de la Commission et de notre personnel à plein temps. Leur engagement inconditionnel à l'égard de notre mission et de nos objectifs va bien au-delà de leur description de tâche.

Paul D'Astous
Président et chef des opérations



La Commission

La Commission des assurances du Nouveau-Brunswick (CANB) est un tribunal administratif quasi judiciaire établi par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2004 en tant qu'organisme chargé de la réglementation des tarifs d'assurance automobile avec supervision générale des tarifs d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. La CANB est un organisme autonome qui fonctionne indépendamment du gouvernement.

La *Loi sur les assurances* requiert que les assureurs déposent leurs demandes de tarifs au minimum une fois tous les 12 mois. Tous les dépôts de demandes sont examinés afin de faire en sorte que les tarifs projetés soient justes et raisonnables.

En plus de son PDG, Paul D'Astous, la Commission emploie un personnel de sept personnes.

Membres

La commission des assurances du Nouveau-Brunswick est composée de dix membres suivants :



Paul D'Astous
Président



Vince Duff
Vice-président



Ferne Ashford



Gerard Hall



Maurice Harquail



Francine Kanhai



Al Kavanaugh



Georges Leger



D. Troy Sweet



Matthew Tweedie

La mission

La mission de la Commission consiste à réglementer les tarifs d'assurance automobile établis en application de la *Loi sur les assurances* pour toutes les compagnies faisant affaire dans la province du Nouveau-Brunswick et à assurer l'équité procédurale pour toutes les parties comparissant devant la Commission. La Commission s'assurera que les tarifs d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick sont :

- justes et raisonnables
 - et, dans la mesure du possible :
 - basés sur l'expérience du conducteur néo-brunswickois
 - basés sur l'expérience des compagnies néo-brunswickoises
 - basés sur des comparaisons avec les autres provinces du Canada atlantique.

Gouvernance de la Commission

Le président a la responsabilité d'appliquer la *Loi sur les assurances* en ce qui a trait à la Commission et est redevable du rendement global et de la direction de la Commission. Le président est, en outre, le chef de la direction (PDG) de la Commission ; par conséquent, l'exploitation journalière de la Commission s'effectue sous la direction du PDG.

Les membres ont les pouvoirs et les privilèges des commissaires en vertu de la *Loi sur les enquêtes* et des règlements relatifs à cette loi. La Commission peut établir des règles régissant ses procédures et elle a pleine autorité pour traiter et statuer sur toutes les questions de loi ou de fait.

La Commission, lorsque enjointe par le président à siéger concernant toute fin ou situation particulière, peut agir en sa qualité de commission au complet ou par le biais d'un panel. De façon générale, la Commission examine les demandes de tarification par le biais d'un panel et elle prend en considération les autres enjeux en sa qualité de commission au complet.

Des panels de membres individuels se rencontrent régulièrement afin d'étudier divers dépôts de tarifs. La Commission au complet se réunit régulièrement pour des activités de formation, des comptes rendus sur le marché et pour les conférences.

Obligation de rendre compte

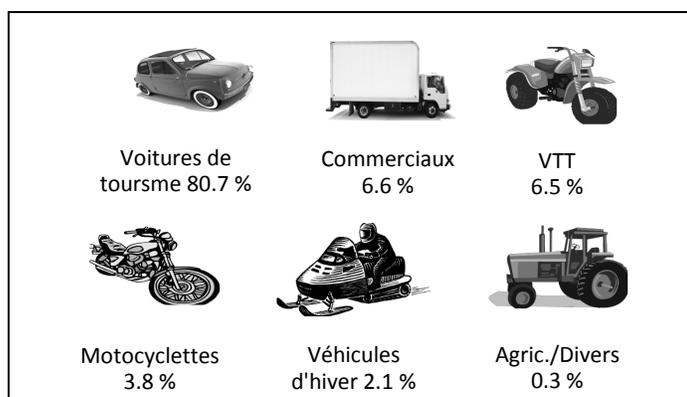
En vertu de la législation, la CANB a l'obligation de rendre compte de ses activités de l'année précédente au ministre de la Justice au plus tard le 1^{er} mars. En outre, le Commission comparaît devant le comité permanent sur les corporations de la Couronne lorsqu'elle est requise de rendre compte de ses activités. La Commission a comparu le 11 février 2011 pour faire le compte rendu de son rapport 2009. Le présent rapport met en lumière les activités et les réalisations de l'année civile 2011.

Tel qu'imposé par la *Loi sur les assurances*, les coûts d'exploitation de la CANB sont imputés à l'industrie de l'assurance par le biais d'évaluations annuelles.

Tel que requis par la Cour d'appel, la Commission a procédé à une nouvelle audience des dépôts de demandes 2009 pour la Compagnie d'Assurance Générale Dominion du Canada et la Pembridge Compagnie d'Assurance. Ces décisions ont été publiées et on peut en prendre connaissance sur le site Web de la Commission.

Le marché du Nouveau-Brunswick

En se basant sur les données de l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG), la ventilation du marché de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick en 2010, année la plus récente pour laquelle il existe des données, se répartit comme suit :



*Source : ASAG 2010 Expositions acquises AU10-D et AU11-D



Établissement des tarifs

Les tarifs sont utilisés pour établir une prime, laquelle est le montant qu'un conducteur individuel paiera pour sa protection. Les facteurs incluent : tarification automobile basée sur l'expérience des sinistres (CLEAR) du véhicule (laquelle inclut l'âge, la valeur et le type de véhicule); l'utilisation du véhicule, le nombre de kilomètres de conduite et le territoire où réside le conducteur.

La réglementation interdit les évaluations basées sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial.

IAO Actuarial Consulting Services Inc.

IAO Actuarial Consulting Services Inc. (IAO) est un organisme consultatif qui établit des tarifs d'assurance automobile pour l'industrie de l'assurance. À ce titre, IAO ne souscrit aucune assurance, elle établit par contre des tarifs pour véhicules de tourisme, commerciaux, divers et interurbains. À la demande de la Commission, ces tarifs sont soumis pour approbation. Une fois ceux-ci approuvés par la CANB, les compagnies d'assurance avec des catégories d'assurance plus petites peuvent adopter les tarifs approuvés d'IAO pour leur propre utilisation. Règle générale, ces compagnies de moindre importance ne possèdent pas assez de données pour développer des tarifs en utilisant leur propre expérience comme les Directives concernant les dépôts de demandes de la Commission indiquent de le faire.

IAO a effectué un dépôt de demande visant un changement moyen de tarif de -13,78 p. 100. Cette demande de tarification a été étudiée et les tarifs ont été mis en application.

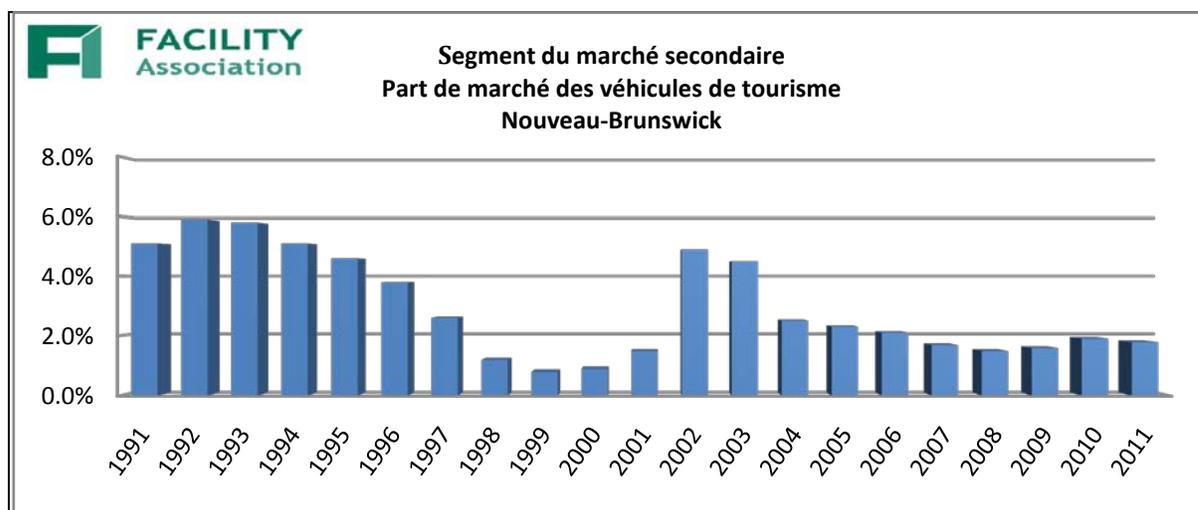
Facility Association

La Facility Association (FA) est une association regroupant tous les fournisseurs d'assurance automobile faisant affaire au Nouveau-Brunswick. Le mandat de la FA est d'assurer la disponibilité de l'assurance automobile à tous les propriétaires et exploitants de véhicules automobiles qui autrement auraient de la difficulté à obtenir de l'assurance. On se réfère à celle-ci en tant qu'« assureur de dernier recours ».

La FA a comparu devant la Commission durant une audience publique le 7 juin 2011 afin de présenter sa demande de tarifs projetés pour 2011-2012 concernant les véhicules de tourisme. On trouvera cette décision sur le site Internet de la CANB.

Au cours des années passées, la part de marché de la FA a fléchi sous un plafond atteint en 2002 et se situe présentement à 1,8 p. 100 du marché sur la base du nombre de véhicules. Si on compare ceci aux normes canadiennes, un marché secondaire à 2 p. 100 ou moins est le signe d'un marché de l'assurance dans l'ensemble très sain.

**La part de marché des véhicules de tourisme au Nouveau-Brunswick
1991 à 2011**



*Source: données brutes FARM 2011 ; données de l'industrie 2010 (part de marché calculée sur le nbre de véhicules inscrits) déc. 2011

Pneus d'hiver

L'usage des pneus d'hiver est souvent cité comme facteur clé pour réduire les accidents causés par les conditions météorologiques hivernales. Selon un rapport 2010 sur l'utilisation des pneus d'hiver par l'Association canadienne de l'industrie du caoutchouc, le Nouveau-Brunswick est au deuxième rang pour l'usage des pneus d'hiver au Canada. L'utilisation des pneus d'hiver au Nouveau-Brunswick se situe à 60 p. 100 en comparaison de 48 p. 100 pour la moyenne nationale. Plus de 50 p. 100 des automobilistes au Canada atlantique ont toujours utilisé des pneus d'hiver. Certains assureurs néo-brunswickois offrent un escompte aux titulaires de polices qui utilisent des pneus d'hiver. L'emploi de pneus d'hiver peut également améliorer les antécédents du risque au Nouveau-Brunswick, ce qui peut entraîner une baisse de tarifs pour tous les conducteurs.

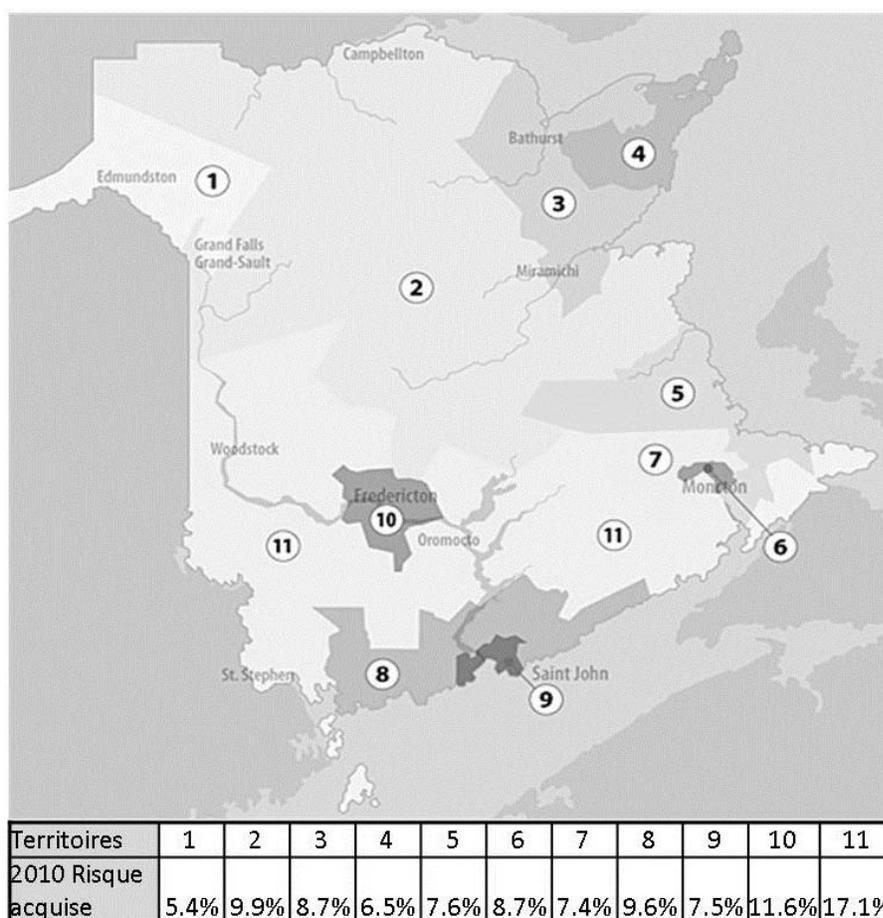
Les données ont été compilées en étudiant les expéditions de pneus d'hiver de l'industrie par province durant les cinq dernières années mesurées en comparaison du nombre de véhicules enregistrés.

Territoires

Le gouvernement néo-brunswickois a établi un système de tarification statistique formé de 11 territoires qui est en vigueur depuis 2008. Les territoires révisés ont été créés en se basant sur des facteurs pertinents tels que courants de trafic et densité des véhicules, terrain, conditions routières, limites de vitesse, taux de criminalité et conditions météo.

Les territoires sont divisés selon les codes de régions de tri d'acheminement (RTA), lesquels constituent les trois premiers caractères du code postal. On trouvera une liste des RTA par territoire sur le site Web de la Commission.

Basée sur les données 2010 de l'ASAG pour les véhicules de tourisme au N.-B., la carte ci-dessous illustre la façon dont les risques de véhicules sont répartis à travers les 11 territoires statistiques de la province. Les quatre territoires du nord du N.-B. (1-4) représentent 30,5 p. 100 des expositions au risque des véhicules. Les sept territoires (5-11) du sud du Nouveau-Brunswick représentent 69,5 p. 100 des expositions au risque des véhicules.



Dépôts de demandes de tarifs annuels

Chaque assureur doit déposer auprès de la Commission les tarifs qu'il se propose de pratiquer en matière d'assurance automobile au moins une fois à tous les douze mois à partir de la date du dernier dépôt. (*Loi sur les assurances*, article 267.2(1)).

Un assureur devra comparaître devant la Commission lorsqu'il :

- a) dépose un tarif plus de deux fois dans une période de douze mois ;
- b) dépose un tarif qui représente une augmentation moyenne de trois pour cent supérieure aux tarifs pratiqués dans les douze mois avant la date à laquelle il propose pratiquer les nouveaux tarifs. (article 267.51(1)).

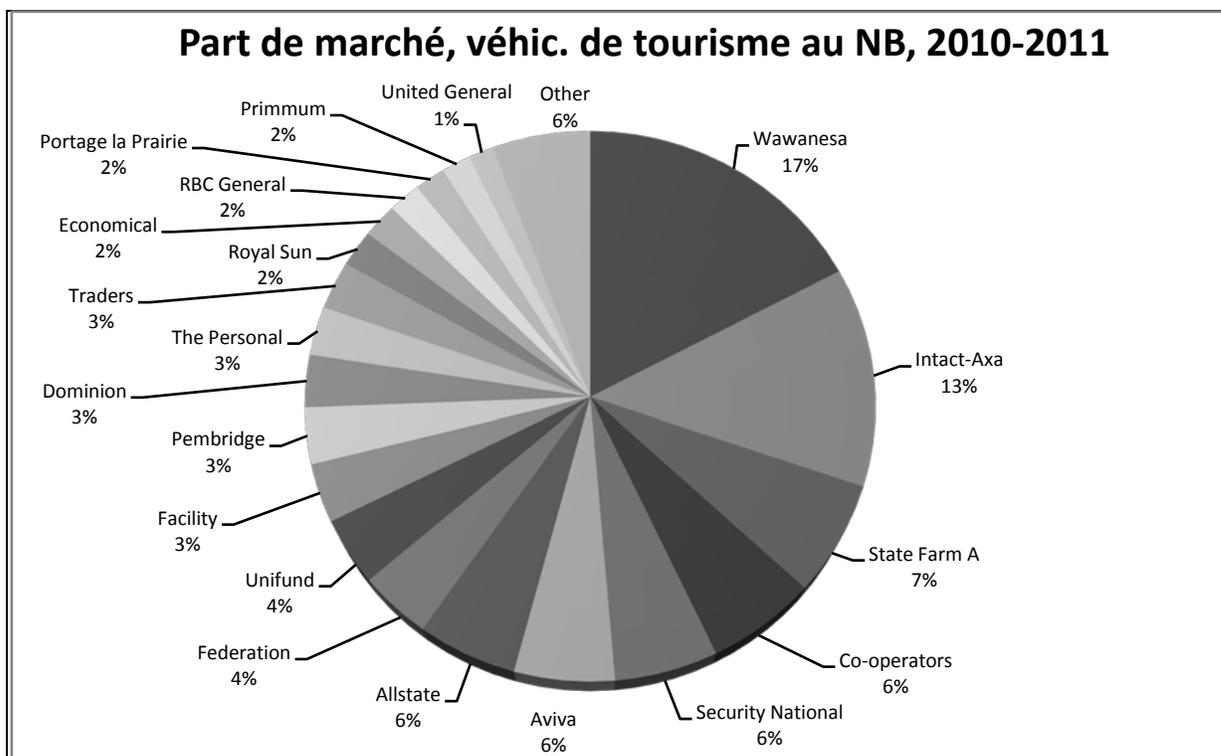
En 2011, la Commission a reçu des demandes de tarification de l'industrie, de la Facility Association et d'IAO Actuarial Consulting Services Inc. pour véhicules de tourisme et différents types de véhicules commerciaux, divers et interurbains.

La Commission a rendu des décisions touchant au total 486 dépôts de demandes en 2011, dont :

- 50 dépôts de tarifs pour véhicules de tourisme
- 27 dépôts de tarifs pour véhicules commerciaux
- 22 dépôts de tarifs pour véhicules interurbains
- 313 dépôts pour véhicules divers y compris motocyclettes, VTT, motoneiges, autocars, taxis, etc.
- 74 dépôts concernant d'autres demandes : mises à jour des tables de groupes tarifaires, changements projetés aux avenants et changements projetés à propos des règles tarifaires.

Véhicules de tourisme

Il y a 51 compagnies d'assurance dans le secteur des véhicules de tourisme au Nouveau-Brunswick. En se basant sur l'information contenue dans les dépôts de tarifs déposés à la CANB en 2011, la part de marché normale se répartit comme suit :

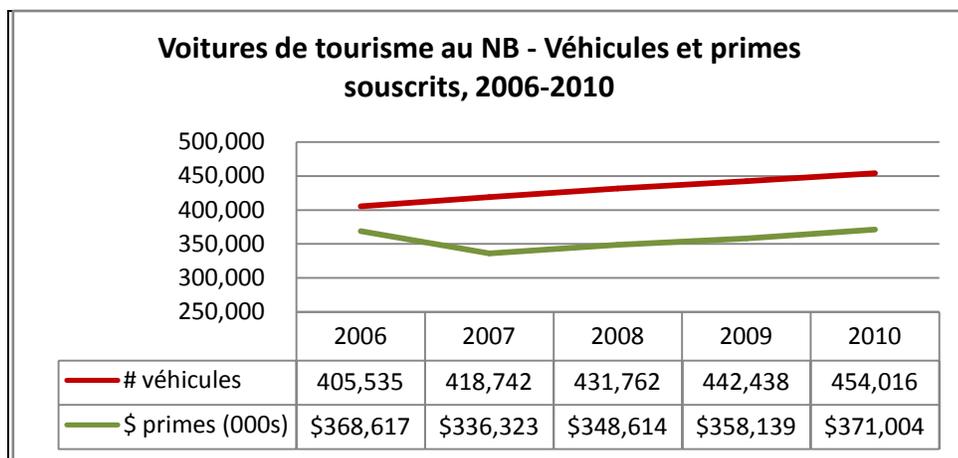


Les compagnies d'assurance souscrivant de l'assurance dans le marché normal ont été requises de déposer leurs projections de tarifs pour véhicules de tourisme pour 2012 au plus tard le 15 septembre 2011. En raison de retards avec certains rapports de l'ASAG que les assureurs ont besoin de remplir pour le dépôt du

15 septembre à la CANB, la Commission a autorisé un dépôt de demande simplifié en attendant la publication des données de l'ASAG. Les données ont été publiées le 23 septembre et les assureurs ont été requis de faire leurs dépôts avec les données à jour dans les 45 jours suivant la publication.

La CANB a émis 48 décisions à propos de compagnies souscrivant de l'assurance pour voitures de tourisme au Nouveau-Brunswick. Pour celles souscrivant de l'assurance automobile à risque normal dans la province, la réduction globale de tarif projetée pour 2012 sera d'environ -3,00 p. 100, ce qui amènera la moyenne globale à 720 \$. Ces tarifs entreront en vigueur au cours du premier trimestre de 2012. On peut visualiser les changements de tarifs, par compagnie, sur le site Internet de la CANB.

En examinant les données d'ASAG au cours des cinq dernières années, le nombre de véhicules au N.-B. a régulièrement augmenté en contraste avec la diminution marquée initiale et les faibles augmentations subséquentes de dollars de prime totaux durant la même période. Le graphique ci-après aide à illustrer cette information.

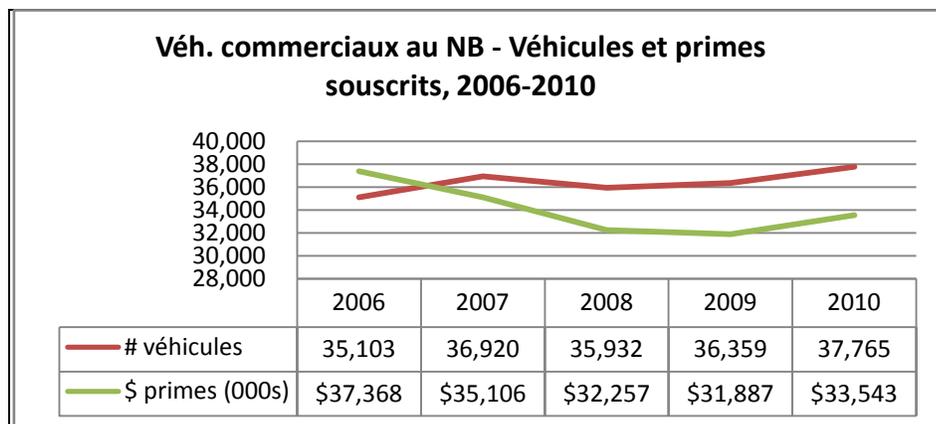


*Source GISA AU10-D

Depuis 2006, le nombre total de véhicules de tourisme au Nouveau-Brunswick a augmenté de 12 p. 100. En contraste, la prime totale perçue n'a augmenté que de moins de 1 p. 100.

Tarifs de véhicules divers et commerciaux

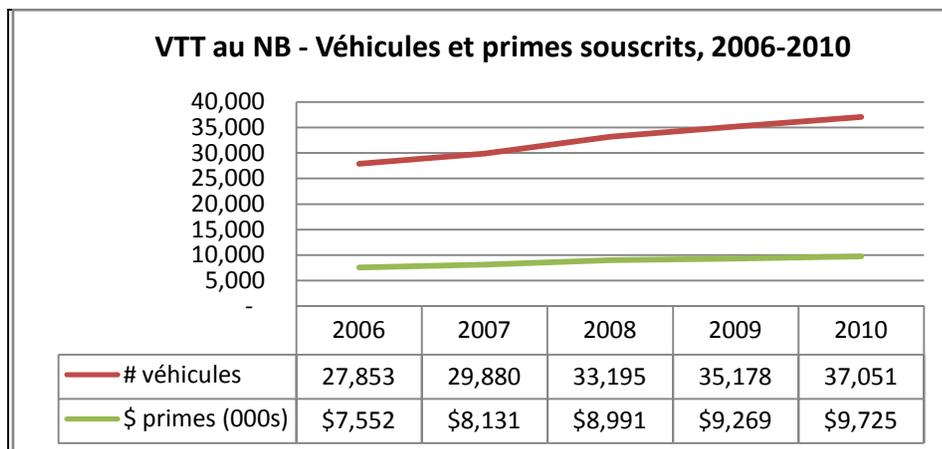
Depuis 2006, le nombre de véhicules commerciaux et véhicules divers a augmenté de 8 p. 100. En contraste, la prime totale perçue a diminué de -10 p. 100.



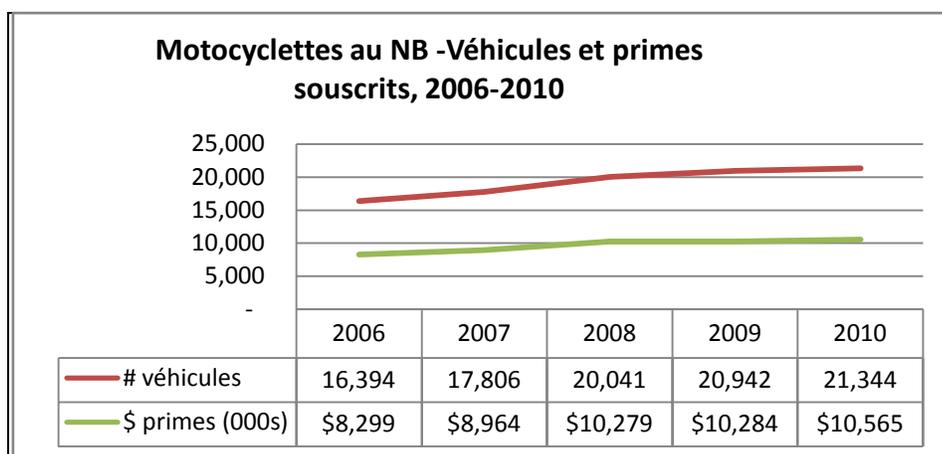
*Source GISA AU10-D



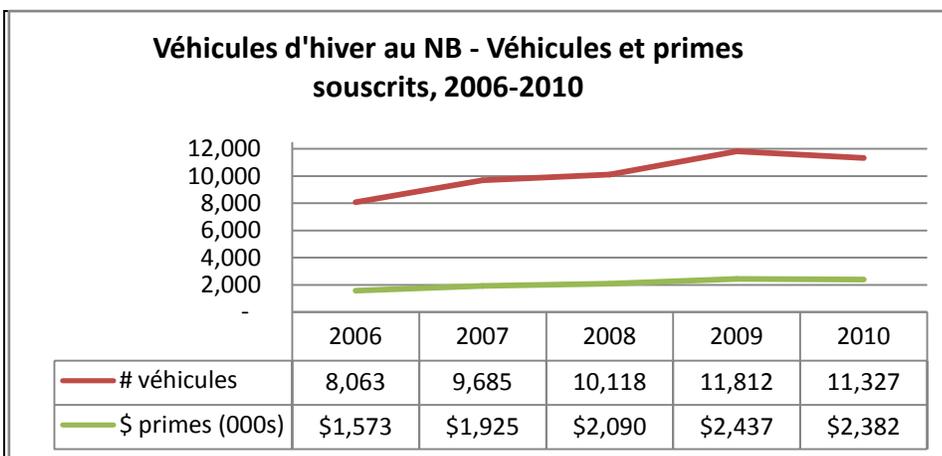
Tel que montré ci-dessous, les autres types de véhicules divers constituent une portion beaucoup plus petite du marché mais ils ont affiché une performance semblable.



*Source : ASAG AU10-D



*Source : ASAG AU10-D



*Source : ASAG AU11-D

Directives concernant les dépôts de demandes

La CANB a publié des directives révisées concernant les dépôts de demandes pour 2012 en septembre 2011. Ces directives décrivent en détail la façon dont, et les spécifications auxquelles, l'industrie devra se conformer pour les dépôts de demandes effectués durant l'année. Les directives sont publiées sur le site Web de la CANB.

Formation au niveau de la commission

La formation à la fois des membres de la CANB et du personnel continue d'être une priorité. L'environnement de l'assurance automobile est complexe et a subi des changements à une cadence accélérée ; de sorte qu'il est important que chaque personne impliquée dans le processus d'approbation des tarifs soit parfaitement au courant des facteurs influençant l'industrie et la façon dont ces facteurs ont un impact sur les demandes de tarification devant la Commission.

On continue de donner une place importante à la formation. La CANB a toujours entrepris une panoplie de programmes de formation interne réguliers et a également fait appel à des experts dans ce domaine pour offrir une formation plus poussée. Cette fonction continue de se focaliser sur ce dont les membres et le personnel ont besoin pour mieux faire leur travail.

La Commission profite, en outre, de l'avantage d'être membre de l'Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR) pour partager les meilleures pratiques réglementaires à travers le Canada et pour favoriser le contact entre les autorités de réglementation et les experts de l'industrie de l'assurance automobile à un niveau national.

La Commission participe également au Conseil des tribunaux administratifs canadiens (CTAC). Le CTAC donne à la Commission accès aux plus récentes préoccupations dans le monde de la gouvernance et des procédures des tribunaux administratifs ainsi qu'aux derniers développements de la loi.

Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada

La Commission des services financiers de l'Ontario a été l'hôte de la cinquième conférence annuelle de l'Association des autorités de réglementation en matière d'assurance automobile au Canada (CARR) à Toronto, Ontario, du 16 au 19 octobre 2011.

L'événement inaugural a été hébergé par la CANB en 2007 ; au cours de celui-ci une initiative visant à amorcer le processus de la formation d'une association nationale regroupant les autorités de réglementation en matière de tarifs d'assurance automobile fut mise de l'avant. La CANB a joué un rôle majeur dans la mise sur pied de cette organisation ; en résultat, l'Association CARR fut formée et constituée durant la conférence de 2008.

La mission de l'Association est d'offrir un forum où les membres peuvent partager les meilleures pratiques, identifier les enjeux clés et bénéficier de possibilités de perfectionnement afin qu'ils soient mieux informés et mieux en mesure de remplir leur mandats juridictionnels.

Les renominations suivantes ont été annoncées au comité de direction de l'Association : président, Paul D'Astous (président et chef de la direction, Commission des assurances du Nouveau-Brunswick) ; vice-président, Allison MacEwen (Island Regulatory & Appeal Commission) ; secrétaire-trésorier, Kevin Duff (directeur exécutif et secrétaire de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick), et cinq autres représentants du reste du Canada.

Un des principaux objectifs de CARR est d'amorcer de la recherche sur des sujets d'intérêt national. Par le biais de CARR, les formulaires employés par différentes juridictions ont été harmonisés. Cette normalisation simplifie la complexité administrative des formulaires existants. Le personnel de la Commission a joué un rôle clé dans ce projet. Le personnel de la Commission a également participé à l'élaboration d'une séance nationale de formation pour les membres de CARR. CARR a, en outre, participé au projet de rationalisation des données de l'ASAG. Des projets de recherche additionnels sont présentement en cours et devraient porter leur fruits en 2012 et 2013.

Les Ados contre l'alcool au volant

La CANB a commencé à appuyer Les Ados contre l'alcool au volant (TADD) en 2006 et a, depuis ce temps, amassé plus de 169 000 \$ au profit de l'organisation par le biais de sa classique de golf TADD annuelle. Le cinquième tournoi s'est déroulé le 7 septembre 2011 au Sussex Golf and Curling Club. La Commission a dispensé du soutien administratif additionnel à TADD et la fondation TADD durant les cinq dernières années et elle travaille avec ces groupes à accroître la participation de TADD aux environs du Nouveau-Brunswick.





Commission des
ASSURANCES
du Nouveau-Brunswick

ANNEXE A
Résumé des examens de tarifs 2011

Compagnies d'assurance	Classification	Changement	Date de dépôt
Allstate du Canada Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-2.02%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	26/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	28/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	19/01/2011
	Autocaravanes	0.00%	28/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	26/08/2011
Arch Insurance Company	Véhicules de tourisme	-0.37%	28/02/2011
	Interurbains	-5.98%	19/08/2011
	Ambulances	-2.23%	19/08/2011
	Véhicules tout terrain	-5.52%	19/08/2011
	Autobus privés	-12.51%	19/08/2011
	Autobus publique	-12.57%	19/08/2011
	Autobus scolaire	-12.51%	19/08/2011
	Véhicules d'hiver	-3.49%	19/08/2011
	Taxie	-1.97%	19/08/2011
Aviva compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	0.04%	15/09/2011
	Commerciaux	0.00%	28/04/2011
	Interurbains	0.00%	28/04/2011
	Ambulances	0.00%	18/10/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	24/06/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	24/06/2011
	Motocyclettes	0.00%	24/06/2011
	Autocaravanes	0.00%	24/06/2011
	Autobus privés	0.00%	18/10/2011
	Autobus publique	0.00%	18/10/2011
	Autobus scolaire	0.00%	18/10/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	24/06/2011
	Taxie	0.00%	18/10/2011
Axa Assurances (Canada)	Commerciaux	0.00%	05/08/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	09/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	09/08/2011
	Motocyclettes	0.00%	09/08/2011
	Autocaravanes	0.00%	09/08/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	09/08/2011
CAA Insurance Company (Ontario)	Véhicules de tourisme	-0.02%	15/09/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	16/08/2011
	Autocaravanes	0.00%	16/08/2011
Compagnies d'Assurance Générale Co-operators	Véhicules de tourisme	-12.20%	04/11/2011
	Commerciaux	-4.16%	08/04/2011
	Interurbains	-6.93%	08/04/2011
	Antiques	0.00%	08/04/2011



	Véhicules tout terrain	0.00%	15/07/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	15/07/2011
	Motocyclettes	-2.14%	15/07/2011
	Autocaravanes	0.00%	15/07/2011
	Autobus privés	-1.82%	08/04/2011
	Autobus scolaire	0.00%	08/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	08/04/2011
Compagnies d'Assurance Coseso	Véhicules de tourisme	-2.74%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	16/05/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	16/05/2011
	Cyclomoteurs	0.00%	16/05/2011
	Motocyclettes	0.00%	16/05/2011
	Autocaravanes	0.00%	16/05/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	16/05/2011
Compagnie d'Assurance Générale Cumis	Véhicules de tourisme	-1.52%	15/09/2011
	Véhicules de tourisme	9.89%	15/09/2010
	Véhicules tout terrain	0.00%	17/05/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	17/05/2011
	Cyclomoteurs	0.00%	17/05/2011
	Motocyclettes	0.00%	17/05/2011
	Autocaravanes	0.00%	17/05/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	17/05/2011
Échelon Compagnies d'Assurance Générale	Véhicules de tourisme	0.00%	15/09/2011
Economical Compagnie Mutuelle d'Assurance	Véhicules de tourisme	-2.93%	15/09/2011
	Commerciaux	-7.31%	25/04/2011
	Interurbains	0.00%	27/05/2011
	Antiques	0.00%	27/05/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	27/05/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	27/05/2011
	Motocyclettes	0.00%	27/05/2011
	Autocaravanes	0.00%	27/05/2011
	Autobus privés	0.00%	27/05/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	27/05/2011
Compagnies d'Assurances Elite	Véhicules de tourisme	*	14/09/2011
	Antiques	0.00%	03/02/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	03/02/2011
	Motocyclettes	0.00%	03/02/2011
	Autocaravanes	0.00%	26/01/2011
Facility Association	Autobus privés	0.00%	24/05/2011
	Commerciaux	-7.00%	23/06/2011
	Interurbains	3.80%	02/08/2011
	Ambulances	0.00%	25/05/2011
	Antiques	0.00%	27/10/2011

	Véhicules tout terrain	8.90%	14/01/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	27/10/2011
	Véhicules de tourisme	-5.60%	15/11/2010
	Fourgons funéraires	0.00%	25/05/2011
	Motocyclettes	0.00%	27/10/2011
	Autocaravanes	0.00%	27/10/2011
	L'autre usage public	0.00%	22/05/2011
	Autobus publics	5.00%	04/05/2011
	Autobus scolaire	0.00%	19/05/2011
	Véhicules d'hiver	8.70%	13/01/2011
	Taxie	*	23/06/2011
La Federated Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	-0.94%	15/09/2011
	Commerciaux	2.92%	14/03/2011
	Interurbains	0.00%	18/03/2011
	Antiques	0.00%	08/11/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	29/11/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	29/11/2011
	Motocyclettes	-17.52%	29/11/2011
	Autocaravanes	112.50%	29/11/2011
	Véhicules d'hiver	2.93%	29/11/2011
La Fédération Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	-7.00%	15/09/2011
	Commerciaux	-8.90%	25/04/2011
	Interurbains	0.00%	27/05/2011
	Antiques	0.00%	27/05/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	27/05/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	27/05/2011
	Motocyclettes	0.00%	27/05/2011
	Autocaravanes	0.00%	27/05/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	27/05/2011
IAO Actuarial Consulting Services Inc.	Véhicules de tourisme	-13.78%	02/11/2011
	Commerciaux	-13.03%	13/01/2011
	Interurbains	-5.98%	13/01/2011
	Ambulances	-2.23%	20/01/2011
	Véhicules tout terrain	-5.52%	20/01/2011
	Motocyclettes	-4.14%	20/01/2011
	Autocaravanes	-71.69%	20/01/2011
	Autobus privés	-12.51%	20/01/2011
	Autobus publics	-12.51%	20/01/2011
	Autobus scolaire	-12.51%	20/01/2011
	Véhicules d'hiver	-3.49%	20/01/2011
	Taxie	-1.97%	20/01/2011
Insurance Company of Prince Edward Island	Véhicules de tourisme	2.82%	15/09/2011



	Commerciaux	0.00%	26/04/2011
	Interurbains	0.00%	26/04/2011
	Antiques	0.00%	01/03/2011
	Véhicules tout terrain	-15.76%	01/03/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	01/03/2011
	Motocyclettes	-10.91%	28/02/2011
	Autocaravanes	0.00%	01/03/2011
	Véhicules d'hiver	-7.85%	01/03/2011
Intact Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	*	15/09/2011
	Commerciaux	0.00%	30/06/2011
	Interurbains	-5.98%	19/08/2011
	Ambulances	-2.23%	19/08/2011
	Antiques	0.00%	14/04/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	14/04/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	03/10/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	14/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.09%	03/10/2011
	Motocyclettes	0.00%	14/04/2011
	Motocyclettes	-0.06%	03/10/2011
	Autocaravanes	0.00%	14/04/2011
	Autobus privés	0.00%	19/08/2011
	Autobus publics	0.00%	19/08/2011
	Autobus scolaire	0.00%	19/08/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	14/04/2011
	Véhicules d'hiver	-0.25%	03/10/2011
	Taxie	-1.97%	19/08/2011
Jevco Insurance Company	Interurbains	2.90%	08/08/2011
Liberty Mutual Insurance Company	Véhicules de tourisme	0.00%	28/06/2011
	Commerciaux	0.00%	27/07/2011
	Interurbains	0.00%	27/07/2011
	Ambulances	0.00%	27/07/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	27/07/2011
	Motocyclettes	0.00%	27/07/2011
	Autocaravanes	0.00%	27/07/2011
	Autobus privés	0.00%	27/07/2011
	Autobus publics	0.00%	27/07/2011
	Autobus scolaire	0.00%	27/07/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	27/07/2011
	Taxie	0.00%	27/07/2011
Compagnie Canadienne d'Assurances Générales Lombard	Véhicules de tourisme	-3.58%	04/03/2011
	Commerciaux	0.00%	17/06/2011
	Interurbains	0.00%	21/06/2011

	Ambulances	0.00%	08/08/2011
	Antiques	0.00%	17/08/2011
	Véhicules tout terrain	10.69%	17/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	20/09/2011
	Motocyclettes	0.00%	17/08/2011
	Autocaravanes	0.00%	17/08/2011
	Autobus privés	-19.71%	08/08/2011
	Autobus publics	0.00%	08/08/2011
	Autobus scolaire	0.00%	08/08/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	17/08/2011
	Taxie	0.00%	29/04/2011
Compagnie d'Assurance Lombard	Véhicules de tourisme	1.10%	04/03/2011
	Commerciaux	0.00%	17/06/2011
	Interurbains	0.00%	21/06/2011
	Ambulances	0.00%	08/08/2011
	Antiques	0.00%	17/08/2011
	Véhicules tout terrain	18.69%	17/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	20/09/2011
	Motocyclettes	-23.88%	17/08/2011
	Autocaravanes	0.00%	17/08/2011
	Autobus privés	0.00%	08/08/2011
	Autobus publics	0.00%	08/08/2011
	Autobus scolaire	0.00%	08/08/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	17/08/2011
	Taxie	0.00%	29/04/2011
Markel Compagnie d'Assurance du Canada	Commerciaux	7.89%	18/03/2011
	Commerciaux	8.28%	22/09/2011
	Interurbains	16.86%	18/03/2011
Novex Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	*	15/09/2011
	Antiques	0.00%	14/04/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	14/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	14/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	14/04/2011
	Autocaravanes	0.00%	14/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	14/04/2011
Pafco Insurance Company	Véhicules de tourisme	-7.33%	15/09/2011
Pembridge Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	0.00%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	26/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	28/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	19/01/2011
	Autocaravanes	0.00%	28/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	26/08/2011



Perth Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	0.00%	15/09/2011
Primum Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-6.55%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	19/07/2011
	Motocyclettes	0.00%	19/07/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	19/07/2011
	Autre remorques	0.00%	19/07/2011
Promutuel des Riverains	Véhicules de tourisme	-4.05%	15/02/2011
	Commerciaux	-4.15%	29/04/2011
	Véhicules tout terrain	-17.75%	29/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	29/04/2011
	Motocyclettes	-27.13%	28/01/2011
	Autocaravanes	0.00%	29/04/2011
	Véhicules d'hiver	32.91%	29/04/2011
Promutuel Gaspésie-les Iles	Véhicules de tourisme	-3.39%	15/02/2011
	Commerciaux	-7.06%	29/04/2011
	Véhicules tout terrain	-18.00%	29/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	29/04/2011
	Motocyclettes	-25.92%	28/01/2011
	Autocaravanes	0.00%	29/04/2011
	Véhicules d'hiver	37.31%	29/04/2011
Compagnie d'Assurance Générale RBC	Véhicules de tourisme	-5.30%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	28/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	28/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	28/04/2011
	Autocaravanes	0.00%	28/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	28/04/2011
RBC Insurance Company	Véhicules de tourisme	-5.30%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	28/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	28/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	28/04/2011
	Autocaravanes	0.00%	28/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	28/04/2011
Royal & Sun Alliance du Canada Société d'Assurances	Véhicules de tourisme	-4.20%	15/09/2011
	Commerciaux	-2.57%	17/03/2011
	Interurbains	0.00%	15/03/2011
	Antiques	0.00%	01/04/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	01/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	01/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	01/04/2011
	Autocaravanes	0.00%	01/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	01/04/2011
Scottish & York Insurance Company Limited	Véhicules de tourisme	0.04%	15/09/2011

	Véhicules Divers	0.00%	24/06/2011
Sécurité Nationale Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-6.61%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	19/07/2011
	Motocyclettes	0.00%	19/07/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	19/07/2011
	Autre remorques	0.00%	19/07/2011
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan A	Véhicules de tourisme	-3.00%	15/09/2011
	Commerciaux	0.00%	29/04/2011
	Interurbains	0.00%	13/05/2011
	Antiques	2.60%	13/05/2011
	Véhicules tout terrain	0.10%	13/05/2011
	Autocaravanes détachables	2.90%	13/05/2011
	Motocyclettes	2.90%	13/05/2011
	Autocaravanes	2.90%	13/05/2011
	L'autre usage personnelle	0.10%	13/05/2011
	Autobus scolaire	0.00%	13/05/2011
	Véhicules d'hiver	-2.80%	13/05/2011
State Farm Mutual Automobile Insurance Company - Plan B	Véhicules de tourisme	-2.60%	15/09/2011
	Commerciaux	0.00%	29/04/2011
	Interurbains	0.00%	13/05/2011
	Antiques	2.40%	13/05/2011
	Véhicules tout terrain	0.40%	13/05/2011
	Autocaravanes détachables	2.20%	13/05/2011
	Motocyclettes	2.40%	13/05/2011
	Autocaravanes	2.80%	13/05/2011
	L'autre usage personnelle	0.40%	13/05/2011
	Véhicules d'hiver	-4.00%	13/05/2011
Compagnie d'Assurance habitation et auto TD	Véhicules de tourisme	-7.13%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	19/07/2011
	Motocyclettes	0.00%	19/07/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	19/07/2011
	Autre remorques	0.00%	19/07/2011
Compagnie d'Assurance Générale Dominion du Canada	Véhicules de tourisme	-7.90%	15/11/2011
	Véhicules de tourisme	-3.30%	17/02/2010
	Véhicules de tourisme	0.00%	15/09/2011
	Commerciaux	-4.47%	03/09/2011
	Interurbains	-7.91%	07/09/2011
	Ambulances	-1.74%	03/09/2011
	Antiques	0.00%	07/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	01/09/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	01/09/2011
	Fourgons funéraires	0.00%	07/09/2011



	Motocyclettes	0.00%	01/09/2011
	Autocaravanes	0.00%	07/09/2011
	Autobus publics	-12.22%	03/09/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	01/09/2011
	Taxie	0.00%	03/09/2011
La Personnelle Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-5.00%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	20/05/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	20/05/2011
	Cyclomoteurs	0.00%	20/05/2011
	Motocyclettes	0.00%	20/05/2011
	Autocaravanes	0.00%	20/05/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	20/05/2011
The Portage la Prairie Mutual Insurance Company	Véhicules de tourisme	0.00%	15/09/2011
	Commerciaux	0.00%	10/11/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	29/11/2011
	Motocyclettes	0.00%	29/11/2011
	Autocaravanes	0.00%	29/11/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	29/11/2011
La Souveraine Compagnie d'Assurance Générale	Véhicules de tourisme	-0.70%	15/02/2011
	Ambulances	0.00%	29/04/2011
	Véhicules tout terrain	16.90%	29/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	29/04/2011
	Autocaravanes	0.00%	29/04/2011
	L'autre usage personnelle	0.00%	29/04/2011
	L'autre usage public	0.00%	29/04/2011
	Autobus privés	0.00%	29/04/2011
	Autobus publics	0.00%	29/04/2011
	Autobus scolaire	0.00%	29/04/2011
	Véhicules d'hiver	13.40%	29/04/2011
The Wawanesa Mutual Insurance Company	Véhicules de tourisme	-0.28%	15/09/2011
	Commerciaux	-9.73%	21/04/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	15/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	15/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	15/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	15/04/2011
Tokio Maritime & Nichido Incendie Compagnie d'Assurances Ltée	Véhicules de tourisme	0.00%	04/03/2011
	Commerciaux	0.00%	20/06/2011
	Interurbains	0.00%	21/06/2011
	Ambulances	0.00%	08/08/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	16/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	16/08/2011
	Motocyclettes	0.00%	16/08/2011

	Autobus privés	0.00%	08/08/2011
	Autobus publics	0.00%	08/08/2011
	Autobus scolaire	0.00%	08/08/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	16/08/2011
	Taxie	0.00%	29/04/2011
Compagnie d'Assurance Traders Générale	Véhicules de tourisme	-0.48%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	16/03/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	16/03/2011
	Motocyclettes	0.00%	16/03/2011
	Autocaravanes	0.00%	16/03/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	16/03/2011
Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada	Véhicules de tourisme	*	15/09/2011
	Antiques	0.00%	14/04/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	14/04/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	14/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	14/04/2011
	Autocaravanes	0.00%	14/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	14/04/2011
Unifund Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	0.00%	15/09/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	27/07/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	27/07/2011
	Motocyclettes	0.00%	27/07/2011
	Autocaravanes	0.00%	27/07/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	27/07/2011
United General Insurance Corporation	Véhicules de tourisme	0.00%	15/09/2011
	Commerciaux	0.00%	26/04/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	26/04/2011
	Motocyclettes	0.00%	26/04/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	26/04/2011
Waterloo Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-2.90%	15/09/2011
	Antiques	0.00%	27/05/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	27/05/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	27/05/2011
	Motocyclettes	0.00%	27/05/2011
	Autocaravanes	0.00%	27/05/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	27/05/2011
XL Insurance Company Limited	Véhicules de tourisme	0.00%	29/08/2011
	Commerciaux	0.00%	29/08/2011
	Interurbains	0.00%	29/08/2011
	Ambulances	0.00%	29/08/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	29/08/2011
	Motocyclettes	0.00%	29/08/2011



	Autocaravanes	0.00%	29/08/2011
	Autobus privés	0.00%	29/08/2011
	Autobus publics	0.00%	29/08/2011
	Autobus scolaire	0.00%	29/08/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	29/08/2011
	Taxie	0.00%	29/08/2011
Compagnie d'Assurance Zenith	Véhicules de tourisme	0.40%	04/03/2011
	Antiques	0.00%	17/08/2011
	Véhicules tout terrain	6.83%	17/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	20/09/2011
	Motocyclettes	-30.29%	17/08/2011
	Autocaravanes	-64.13%	17/08/2011
	Véhicules d'hiver	52.40%	17/08/2011
Zurich Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	-4.36%	01/03/2011
	Commerciaux	-1.62%	08/08/2011
	Interurbains	0.00%	08/08/2011
	Ambulances	0.00%	08/08/2011
	Antiques	0.00%	08/08/2011
	Véhicules tout terrain	0.00%	08/08/2011
	Autocaravanes détachables	0.00%	08/08/2011
	Véhicules de service incendie	0.00%	08/08/2011
	Fourgons funéraires	0.00%	08/08/2011
	Motocyclettes	0.00%	08/08/2011
	Autocaravanes	0.00%	08/08/2011
	L'autre usage public	0.00%	08/08/2011
	Véhicules de police	0.00%	08/08/2011
	Autobus privés	0.00%	08/08/2011
	Autobus publics	0.00%	08/08/2011
	Autobus scolaire	0.00%	08/08/2011
	Véhicules d'hiver	0.00%	08/08/2011
	Taxie	0.00%	08/08/2011

* Ces décisions n'ont pas été rendus à la date de publication

Tarifs des Dépôts (Autres)

Compagnies d'assurance	Classification	Changement	Date de dépôt
Allstate du Canada Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	26/04/2011
	Motocyclettes	Rating Rule Change	26/04/2011
	Véhicules tout terrain	Rating Rule Change	26/04/2011
	Véhicules d'hiver	Rating Rule Change	26/04/2011
	Autocaravanes détachables	Rating Rule Change	26/04/2011
Arch Insurance Company	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	08/06/2011
	Interurbains	Endorsement Filing	08/06/2011
	Véhicules d'hiver	Endorsement Filing	08/06/2011
	Taxie	Endorsement Filing	08/06/2011
	Véhicules tout terrain	Endorsement Filing	08/06/2011
	Ambulances	Endorsement Filing	08/06/2011
	Autobus scolaire	Endorsement Filing	08/06/2011
	Autobus publics	Endorsement Filing	08/06/2011
	Autobus privés	Endorsement Filing	08/06/2011
Aviva Compagnie d'Assurance du Canada	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	25/05/2011
	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	14/06/2011
	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	12/07/2011
	Commerciaux	Rate Group Update	17/08/2011
CAA	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	11/11/2011
Compagnies d'Assurance Générale Co-operators	Commerciaux	Endorsement Filing	04/02/2011
	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	04/02/2011
	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	04/05/2011
	Commerciaux	Rate Group Update	15/06/2011
Economical Compagnie Mutuelle d'Assurance	Commerciaux	Rate Group Update	24/08/2011
Compagnies d'Assurances Elite	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	25/05/2011
	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	12/07/2011
Facility Association	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	28/07/2011
	Commerciaux	Rate Group Update	11/10/2011
La Fédération Compagnie d'Assurance du Canada	Commerciaux	Rate Group Update	24/08/2011
	Commerciaux	Endorsement Filing	27/09/2011
Insurance Company of Prince Edward Island	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	03/05/2011
	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	21/12/2011
	Commerciaux	Rate Group Update	21/09/2011
	Interurbains	Rate Group Update	22/09/2011
Intact Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	21/06/2011
	Commerciaux	Rating Rule Change	23/08/2011
	Commerciaux	Rate Group Update	26/10/2011
Compagnie Canadienne d'Assurances Générales Lombard	Interurbains	Rate Group Update	03/10/2011
	Commerciaux	Rate Group Update	03/10/2011
Compagnie d'Assurance Lombard	Commerciaux	Rate Group Update	03/10/2011



	Interurbains	Rate Group Update	03/10/2011
Novex Insurance Company	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	21/06/2011
Pembridge Compagnie d'Assurance	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	05/08/2011
Promutuel des Riverains	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	14/06/2011
Promutuel Gaspésie-les Iles	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	14/06/2011
Compagnie d'Assurance Générale RBC	Autocaravanes détachables	U/W Rule Change	22/02/2011
	Véhicules d'hiver	U/W Rule Change	22/02/2011
	Véhicules de tourisme	U/W Rule Change	22/02/2011
	Autocaravanes	U/W Rule Change	22/02/2011
	Motocyclettes	U/W Rule Change	22/02/2011
	Véhicules tout terrain	U/W Rule Change	22/02/2011
	Antiques	U/W Rule Change	22/02/2011
Compagnie d'Assurances RBC du Canada	Véhicules de tourisme	U/W Rule Change	22/02/2011
	Antiques	U/W Rule Change	22/02/2011
	Véhicules tout terrain	U/W Rule Change	22/02/2011
	Motocyclettes	U/W Rule Change	22/02/2011
	Autocaravanes	U/W Rule Change	22/02/2011
	Véhicules d'hiver	U/W Rule Change	22/02/2011
	Autocaravanes détachables	U/W Rule Change	22/02/2011
Royal & Sun Alliance du Canada Société d'Assurances	Commerciaux	Rate Group Update	16/09/2011
	Interurbains	Rate Group Update	16/09/2011
Scottish & York Insurance Company Limited	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	14/06/2011
	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	12/07/2011
State Farm Mutual Automobile Insurance Company Plan A	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	08/11/2011
State Farm Mutual Automobile Insurance Company Plan B	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	08/11/2011
The Personal Insurance Company	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	15/12/2011
The Wawanesa Mutual Insurance Company	Véhicules de tourisme	U/W Rule Change	13/05/2011
	Commerciaux	U/W Rule Change	13/05/2011
Tokio Maritime & Nichido Incendie Compagnie d'Assurances Ltée	Interurbains	Rate Group Update	03/10/2011
	Commerciaux	Rate Group Update	03/10/2011
Compagnie d'Assurance Traders Générale	Véhicules de tourisme	Rate Group Update	25/05/2011
	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	14/06/2011
	Véhicules de tourisme	Endorsement Filing	12/07/2011
Compagnie d'Assurance Zenith	Véhicules de tourisme	Rating Rule Change	22/06/2011



Commission des
ASSURANCES
du Nouveau-Brunswick

ANNEXE B

États financiers vérifiés de l'exercice financier
2010-2011 (au 31 mars 2011)

Peter G. Gaulton Professional Corporation
Comptable agréé
74 rue Adelaide
Saint John (N.-B.)
E2K 1W5

Bureau: 506-634-7393
Télec.: 506-652-8618

Maison: 506-634-7609
Courriel: gaultonp@nbnet.nb.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, ainsi que l'état des résultats d'exploitation et actif net l'état de la flux de trésorerie pour la période terminée, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conformais aux règles de déontologie et que je planifiais et réalisais l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités pour la période terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le 29 juin 2011
Saint John, Nouveau-Brunswick



Comptable agréé

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

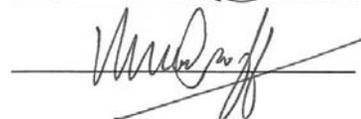
En date du 31 mars 2011

	2011	2010
Actif		
À court terme:		
Encaisse	1 704 992 \$	486 496 \$
CPG Banque Scotia	-	1 500 444
Comptes débiteurs	20 671	18 282
Intérêts courus à recevoir	-	444
Taxe de vente harmonisée récupérable	98 799	87 994
Charges payées d'avance	5 959	3 653
	<u>1 830 421</u>	<u>2 097 313</u>
Propriété, usine et équipement (note 3)	564 148	486 343
Moins: amortissement cumulé	(336 181)	(234 030)
	<u>227 967</u>	<u>252 313</u>
	<u>2 058 388 \$</u>	<u>2 349 626 \$</u>
Passif		
À court terme:		
Comptes créditeurs et charges à payer	213 516 \$	217 590 \$
Évaluations reportées (note 6)	1 844 872	2 132 036
	<u>2 058 388</u>	<u>2 349 626</u>
Actif net	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>2 058 388 \$</u>	<u>2 349 626 \$</u>

Voir les notes accompagnant les états financiers

Approuvé par la Commission:

 Président

 Vice-président



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État des résultats d'exploitation et actif net

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2011

	2011	2010
Rentrées de fonds		
Évaluations	2 000 739 \$	1 676 406 \$
Intérêts	3 302	8 456
D'autre	356	1 473
	2 004 397	1 686 335
Débours opérants		
Salaires et avantages sociaux et autres frais dévolus aux employés	582 954	519 710
Intérêt et frais bancaires	1 781	1 653
Évaluations irrécouvrables	-	20 089
Loyer	126 308	123 502
Amortissement de l'exercice	102 152	100 293
Frais de bureau	24 513	12 822
Vérification et comptable	14 850	15 228
Projet d'amélioration des systèmes	21 652	-
Formation et éducation	56 572	46 471
Télécommunications	23 565	22 187
Location d'équipements	7 638	14 712
Communications et campagne de sensibilisation du public	15 479	30 731
Réunions et conférences	14 449	7 694
Assurance	1 474	1 218
Soutien à la TI	15 519	24 324
	1,008,906	940,634
Débours régulateurs		
Compensation de la Commission-	96 247	108 662
Formation et éducation des membres de la Commission	29 822	18 415
Réunions et conférences des membres de la Commission	4 293	8 150
Frais de déplacement	10 806	18 663
Publicité	8 783	3 047
Services d'actuariat	591 870	492 878
Biens de location	15 942	12 149
Légal	237 728	83 737
	995 491	745 701
Net de rentrées de fonds et de débours	NÉANT	NÉANT
Actif net, début de l'exercice	NÉANT	NÉANT
Actif net, fin de l'exercice	NÉANT \$	NÉANT \$

Voir les notes accompagnant les états financiers

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de flux de trésorerie

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2011

	2011	2010
Flux de trésorerie provenant de (utilisé au cours de):		
Opérations		
Excédent des rentrées sur les débours	- \$	- \$
Éléments ne comportant pas une charge décaissée		
Gain sur disposition de véhicules	-	(992)
Amortissement de l'exercice	102 152	100 293
	102 152	99 301
Baisse (hausse) des comptes débiteurs	(2 389)	(8 088)
Baisse (hausse) des intérêts courus à recevoir	444	1,057
Baisse (hausse) de TVH récupérable	(10 804)	90 554
Baisse (hausse) des charges payées d'avance	(2 306)	5 108
Hausse (baisse) des comptes créditeurs	(4 074)	84 804
Hausse (baisse) du produit comptabilisé d'avance	(287 165)	156 728
	(204 142)	429 464
Activités d'investissement		
Achat d'équipement de bureau	(77 806)	(298 432)
Produits de l'aliénation d'équipement de bureau	-	2 000
Achat de CPG de la Banque Scotia	-	(1 500 444)
Remboursement de CPG	1 500 444	1 500 000
	1 422 638	(296 876)
Hausse (baisse) d'encaisse	1 218 496	132 588
Encaisse, début d'année	486 496	353 908
Encaisse, fin d'année	1 704 992 \$	486 496 \$

Voir les notes accompagnant les états financiers



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2011

1. But de l'organisme

Entrée en vigueur le 15 octobre 2004, la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick assume depuis ce temps ses responsabilités à l'égard des compagnies offrant de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Les opérations de la Commission ont débuté le 1^{er} octobre 2004.

La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(d) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu et recouvre 100 p. 100 de la taxe de vente harmonisée (TVH) payée. La TVH n'est pas prélevée sur les évaluations pour les compagnies d'assurances.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable:

La Commission suit la méthode du report pour les rentrées de fonds. Les rentrées de fonds affectés sont considérées comme revenu pour l'exercice durant lequel les dépenses afférentes sont imputables. Les rentrées de fonds non affectés sont considérées comme un revenu lorsqu'elles sont encaissées ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que l'encaissement soit raisonnablement assuré.

(b) Propriété, usine et équipement:

Propriété, usine et équipement sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé en ligne droite sur 5 ans sur tous les actifs sauf pour l'équipement à contrat de location-acquisition. L'équipement à contrat de location-acquisition est amorti sur une base annuelle d'un montant égal au principal des remboursements de la dette à long terme.

(c) Instruments financiers:

Les instruments financiers de la Commission consistent en liquidités, CPG, comptes débiteurs, intérêts courus à recevoir, et comptes créditeurs et charges à payer. La valeur comptable des instruments financiers s'apparente à leur juste valeur à cause de leur nature ou leur possibilité de liquidation rapide. C'est l'opinion du conseil d'administration que la Commission n'est pas exposée à des taux d'intérêt, risques de change ou de crédit importants découlant de ces instruments financiers (note 9).

3. Propriété, usine et équipement

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Matériel informatique	153 296 \$	111 911 \$	41 385 \$	6 230 \$
Logiciels informatiques	108 622	50 089	58 533	66 718
Systèmes logiciel	183 190	73 276	109 914	146 552
Véhicule	28 160	12 738	15 422	25 477
Améliorations locatives	3,680	2,452	1,228	1,682
Mobilier et agencements	87 200	85 715	1 485	5 654
	564 148 \$	336 181 \$	227 967 \$	252 313 \$

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2011

4. Avantages sociaux futurs des employés

Régime de retraite:

La Commission et ses employés participent à un régime de retraite à prestation contributive administré par la province du Nouveau-Brunswick et la Loi sur la pension de la fonction publique. Le régime fournit des pensions aux employé(e)s du gouvernement provincial et certaines sociétés et organismes d'État basées sur les états de service et le salaire moyen des cinq meilleures années successives. Les frais pour ce régime de retraite sont équivalents à la contribution annuelle de 41 194 \$ (42 155 \$ en 2010). Tout manque à gagner dans le financement de ce régime est garanti par la province du Nouveau-Brunswick, laquelle parraine ce régime.

5. Engagements

La Commission a négocié un contrat de location-exploitation de ses bureaux pour une période de 5 ans débutant au 1^{er} janvier 2005. En 2007, la Commission a renégocié son bail pour inclure de l'espace à bureaux additionnel et a prolongé la durée du bail pour une période additionnelle de 6 ans. Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit:

1 ^{er} avril 2011 - 31 décembre 2015:	118 344 \$
--	------------

La Commission a négocié plusieurs contrats de location-exploitation pour son matériel informatique ainsi qu'un photocopieur. Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit :

1 ^{er} avril 2011 - 31 mars 2013:	5 512 \$
--	----------

6. Évaluations reportées et capitale management

Les dépenses de la Commission sont financées à 100 p. 100 par les compagnies qui vendent de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Annuellement, en avance sur l'exercice financier à venir, la Commission prépare un budget de dépenses et évalue chaque compagnie en se basant sur sa proportion des primes d'assurance automobile souscrites dans la province du Nouveau-Brunswick au cours de l'année civile précédente. Les évaluations reportées représentent les évaluations facturées d'avance aux compagnies d'assurance basées sur les dépenses budgétées plus ou moins les redressements entre les dépenses budgétées et les dépenses encourues telles que déterminées à la fin de chaque exercice financier.

7. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période visée. De par leur nature, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

8. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reformulées pour se conformer aux présentation adoptés pour cette année.



Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2011

9. Instruments financiers

En conformité avec le chapitre 3855 - Instruments financiers - comptabilisation et Évaluation, les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes: détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, disponibles à la vente ou autres passifs financiers. C'est ce classement qui détermine le traitement comptable de chaque instrument. La Commission détermine la catégorie de l'instrument financier lors de sa comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif sous-jacent à l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Commission sont classés et évalués comme suit:

Instruments financier	Catégorie	Évaluation
Trésoreries	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et, par la suite, à leur coût après amortissement avec la comptabilisation des gains et des pertes dans l'état des résultats et les surplus dans la période au cours de laquelle le gain ou la perte se produit.

La valeur juste d'instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant estimatif que la Commission recevrait ou débourserait lors du règlement d'un actif ou d'un passif financier à la date de clôture.

Les justes valeurs de la trésorerie, des charges payées d'avance, des comptes débiteurs, des placements, des comptes fournisseurs et des charges à payer correspondent approximativement à leurs valeurs comptables en raison de la nature ou des possibilités de liquidation rapide de ces instruments.

Gestion des risques

La Commission gère son exposition aux risques associés à ses instruments financiers qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur sa performance opérationnelle et financière. L'objectif de cette démarche est de réduire la volatilité des flux trésorerie et des résultats. La direction surveille l'évolution de son exposition aux risques de façon régulière. La Commission n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de la gestion des risques.

Les instruments financiers de la Commission et la nature des risques aux quels ils peuvent être exposés sont les suivants:

Instruments financiers	Risques				
	Crédit	Liquidité	Risques du marché		
Change			Taux d'interet	Autre prix	
Évalués au coût après amortissement					
Comptes débiteurs	X	X			
Comptes créditeurs et charges à payer		X			
Évalués à la juste valeur					
Trésorerie - dépôts	X			X	

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers
Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2011

9. Instruments financiers (continué)

Risque de crédit

La Commission est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, ou s'il y a concentration de transaction avec une même partie ou concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économique.

Exposition maximale de la Commission au risque de crédit au 31 mars 2011 :

Trésorerie	1 704 992 \$
Comptes débiteurs	20 671
	<u>1 725 663 \$</u>

Trésorerie et placements: le risque de crédit associé à la trésorerie et placements est essentiellement réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des titres de comptes débiteurs des entités suivantes: gouvernements et grandes institutions financières ayant reçu une cote catégorie investissement d'une agence de notation réputée, et/ou autres parties solvables. Un suivi constant est assuré afin d'évaluer l'évolution de la situation des émetteurs de titres qui sont admissibles à titre de placements, conformément à la politique de placement de la Commission.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances sont limitées en raison de la nature des transactions effectuées entre la Commission et les compagnies d'assurance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Commission ne soit pas en mesure de liquider ses actifs au moment opportun à un prix raisonnable.

La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en surveillant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en trésorerie. La Commission détient des placements pouvant être facilement transformés en trésorerie auxquels elle pourrait recourir en cas de fluctuations temporaires des besoins de trésorerie. De plus, la Commission évalue par anticipation la situation des compagnies d'assurance à l'avance, à la fin de l'exercice financier, afin de maintenir la liquidité.

Risque de marché

La Commission est exposée au risque de marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché significatif auquel la Commission est exposée est le risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Commission est attribuable à ses actifs portant intérêt.



